

Département du
PAS-DE-CALAIS

Arrondissement
de LENS

VILLE DE GRENAY
**ARRETÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

La Maire de Grenay ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
Fonction Publique Territoriale,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le comité technique paritaire du 1^{er} décembre 2020 décidant d'appliquer les lignes
directrices de gestion du centre de gestion du Pas-de-Calais

Vu le comité technique paritaire du 16 février 2021 décidant d'appliquer un taux de promotion
de 100% pour les avancements de grade ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi
comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} Classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet nomination</u>
BAILLEUL Christelle	Adjoint Technique	1 ^{er} septembre 2025
KAMINSKI Michel	Adjoint Technique	04 juillet 2025
LOGEZ Philippe	Adjoint Technique	09 mars 2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
3	2	1

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
3	2	1

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} Classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet nomination</u>
BEN EL BANI Fatima	Adjoint technique pl de 2 ^è C	1 ^{er} septembre 2025
DEBIEVRE Amande	Adjoint technique pl de 2 ^è C	1 ^{er} janvier 2025
JOSIEN Catherine	Adjoint technique pl de 2 ^è C	1 ^{er} septembre 2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3
Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet nomination
CAREL Céline	Adjoint administratif pl 2 ^è C	1 ^{er} janvier 2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet nomination
PATINIER Laurent	Adjoint administratif	08 novembre 2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Bruay-La-Buissière qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Grenay
le 14 janvier 2025

La Maire
Christelle BUISSETTE

